



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

15 octobre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 octobre 2024 à 19 h 00 au Pavillon de la Montagne.

Présents : M. Eric Larouche, conseiller poste 2
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5

Absent(s) :

M. Claude Riverin, maire
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Note : Une copie de l'ordre du jour a été remise 72 heures avant la journée de cette séance.

Tous les conseillers formant quorum. En l'absence du maire et de la pro-maire, les conseillers procèdent à la nomination d'un président d'assemblée

237-2024

1. NOMINATION D'UNE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité de nommer M. Étienne Voyer à titre de président de cette assemblée extraordinaire.

2. MOT DE BIENVENUE

M. Étienne Voyer souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

238-2024

3. LECTURE ET AOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. NOMINATION D'UNE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

2. MOT DE BIENVENUE

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Réfection d'une partie de la rue de la Descente-des-Femmes, résultat d'appel d'offres, adjudication du contrat

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DISPOSITIONS FINALES

6.1 Levée de la séance

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

239-2024

4.1 Réfection d'une partie de la rue de la Descente-des-Femmes, résultat d'appel d'offres, adjudication du contrat

CONSIDÉRANT le règlement 308-2021 décrétant un emprunt pour permettre la réalisation de travaux de réfection de la rue de la Descente-des-Femmes ;

CONSIDÉRANT que selon la confirmation reçue le 17 décembre 2020 du ministère des Transports et de la Mobilité durable, la municipalité a obtenu une aide financière via le programme PAVL (Programme d'Aide à la Voirie Locale), pour procéder à des travaux de réfection sur la rue de la Descente-des-Femmes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable accepte que la municipalité modifie les travaux initialement prévus afin de

procéder à la réfection de la partie la plus endommagée de la rue de la Descente-des-Femmes;

CONSIDÉRANT l'appel de propositions effectué par la municipalité sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture des soumissions déposé par le directeur général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Construction J. & R. Savard est celle qui a déposé l'offre de services conforme la plus basse à 284 899.40\$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de J. & R. Savard respecte le budget initial adopté par le conseil pour la réalisation du projet :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et adopté à l'unanimité d'octroyer le mandat à J. & R. Savard pour la réparation d'une partie de la rue de la Descente-des-Femmes pour un montant de 284 899.40\$, taxes en sus.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

6. DISPOSITIONS FINALES

240-2024

6.1 Levée de la séance

M. Gilles Tremblay propose que la séance soit levée à 19h 20.

ERIC EMOND
Directeur général et secrétaire-
trésorier

CLAUDE RIVERIN
Maire